



# SGS AUTOMOTIVE

## Programme MAINTIEN DE QUALIFICATION 2024

52 72 013 73 72

### Objectif de la formation

Maintenir son agrément de contrôleur technique véhicule léger.

### Contenu de la formation

#### Arrêté du 18 juin 1991 modifié

Traiter des évolutions de l'arrêté

#### Identification

- o Méthodologie en cas de données absentes ou illisibles sur le certificat d'immatriculation.
- o Rappeler que les centres VL ne doivent pas contrôler des véhicules N2 (cas des véhicules bénéficiant de dérogation au niveau du PTAC)
- o Application des défaillances 0.2.1.c.1 et 0.4.1.c.
- o Cas des adaptations réversibles auto-école, DERIV VP
- o Cas des conversions éthanol et rétrofit

#### Châssis et accessoires du châssis

- o Contrôle des protections latérales et dispositifs anti-encastrement arrière (6.1.4)
- o Contrôle des autres équipements et aménagements intérieurs et extérieurs (6.2.9)

#### Ecall

- o Rappel de la méthodologie de contrôle, notamment des véhicules concernés
- o Echange autour des retours d'expérience des participants

#### Nuisances

- o Traiter des évolutions de l'IT VL F8
- o Contrôle de l'OBD
- o Méthodologie de contrôle de l'opacité

#### OBFCM

- o Traiter des informations à transmettre aux usagers
- o Echange autour des retours d'expérience des participants

### Prérequis

Répondre aux critères requis par l'arrêté modifié du 18/06/1991 (annexe IV)  
Être contrôleur technique. Avec un agrément actif

### Durée de la formation 20 heures

4H de formation à distance  
16H de formation classe virtuelle / Ou  
présentielle

### Public

Contrôleur technique  
VL

### Effectif

12 stagiaires au maximum en CV  
16 stagiaires en session  
présentielle.



#### **ABS et ESP**

- o Présenter la technologie et les composants, préciser notamment les composants qui peuvent être communs.
- o Méthodologie de contrôle

#### **Articulations caoutchouc**

- o Technologie des articulations caoutchouc, localisation sur un véhicule
- o Méthodologie de contrôle

#### **Matériels de contrôle**

- o Traiter des exigences d'entretien et de maintenance des matériels.
- o Traiter de la qualification de la zone d'utilisation du rétroviseur.

#### **Méthodologie de contrôle visuel**

- o Rappeler la méthodologie de "contrôle visuel"
- o Présenter des exemples dans l'habitacle et autour du véhicule (notamment plaque d'immatriculation, vitrages, ouvrants, sièges, commandes de conduite)
- o Mesure Rétroviseur

#### **Véhicules présentant des spécificités techniques**

- o Contrôle des véhicules nécessitant des méthodologies spécifiques préalables au contrôle, où retrouver les informations nécessaires.
- o Cas des véhicules non conformes mais disposant de dérogations concernant la méthodologie applicable ou le résultat attendu : recommandations techniques, attestation du constructeur ou de son représentant (présentation de documents acceptables et non acceptables), cas menant à la consultation du support technique.

#### **Compteurs d'exception**

- o Présenter les nouveaux compteurs applicables
- o Traiter sous forme de TD les compteurs 3020 et 0862 : application d'une méthode complète et renseignement d'une fiche d'écart avec recherche des causes, actions curatives, actions correctives, suivi de l'efficacité des actions et clôture de l'incident.

#### **Spécifique réseau**

- o Complaisance (définition, moyens état pour contrôler, renouvellement, clé, Risques encourus)
- o Litige
- o Relation client...

**La formation comporte également une évaluation d'une durée d'une heure.**

#### **Pédagogie**

Active, participative et démonstrative

#### **Formateur**

Spécialisé contrôle technique véhicules Légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques et hybrides.

#### **Contrôle des connaissances**

Evaluation théorique FAD  
Evaluation théorique présentielle ou CV.

#### **Inscription**

Au 02 43 41 41 41

**Le plus** de notre formation Utilisation des outils réseaux

#### **Tarif**

#### **CV :**

-> 520,00€ HT  
-> 624,00€ TTC

#### **Présentielle :**

-> 575,00€ HT  
-> 690,00€ TTC

